

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

HORNEAU &amp; CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

### LE SIGNE DE LA CROIX

CINQUIÈME PARTIE — SUS AUX BANDITS !

V — LES PRISONNIERS DE LA CHESNAYE

« Est-ce contre ce brave garçon (continua Reynold en désignant Giraud), lequel, à ce que l'on m'a raconté, a fort à se plaindre du bandit, et, trompé par la ressemblance, a cru un moment suivre sa piste en s'acharnant à l'arrêter ? Est-ce contre mon digne ami, M. d'Aumont, qui a pu être abusé comme les autres ? Est-ce enfin contre vous, seigneur Van Helmont, vous dont l'affection que vous avez vouée à ma famille a fait pour moi presque un père ? »

« Non ! non ! cela est impossible, et je ne puis m'en prendre, je le répète, qu'au mauvais tour que m'a joué le hasard. Maintenant, messieurs, tout est expliqué et tout est oublié ! Le supplice du coupable effacera ce pénible événement de ma vie. »

— Sans doute ! s'écria La Guiche. Mon pauvre Bernao, je te plains sincèrement ; mais, comme tu le dis, tout est effacé maintenant.

Et le chevalier tendit la main au comte. Les deux jeunes gens s'étreignirent amicalement. Puis le prévôt de Paris s'avança vers le comte en lui disant :

— Mon cher Bernao, je regrette amèrement d'avoir pu douter de vous un seul instant, et je vous en renouvelle ici toutes mes excuses ; mais soyez indulgent pour un malheureux père qui ne vit plus depuis le jour où son enfant lui fut ravi.

— Nous retrouverons ma demoiselle Diane, je vous le jure ! s'écria chaleureusement le comte en pressant dans les siennes les mains que lui offrait également M. d'Aumont.

— Quant à moi, dit d'Herbaut en s'avancant à son tour, je suis heureux d'avoir contribué à votre délivrance.

— M. le roi, marquis ; je vous serai éternellement reconnaissant, à vous ainsi qu'à monsieur le baron de Grandair.

Maro s'inclina sans répondre. Il n'avait point encore ouvert la bouche durant tout l'entretien qui précède.

— Cependant, fit La Guiche et souriant, il y a encore deux faits que je ne m'explique pas.

— Oh ! oh ! dit Bernao, tu es, en ce cas, plus difficile à contenter que le lieutenant criminel et que toute la prévôté... Qu'est-ce que tu ne t'expliques pas encore ?

— Je comprends bien maintenant la cause de ton enlèvement et celle de ta séquestration, mais les motifs qui ont porté La Chesnaye à s'emparer de la baronne et de mademoiselle Diane.

— Le premier, cher chevalier, s'explique facilement en regardant notre divine amie.

— Comment ?

— N'est-ce pas la plus ravissante beauté de toute la cour ?

— Quel ! La Chesnaye était amoureux de vous, baronne ?

— Hélas ! fit Catherine en soupirant.

— Amoureux comme toi et moi pourrions l'être, ajouta le comte de Bernao. Oh ! j'ai assisté aux pâmoisons sentimentales du bandit, et je te jure que cette Luordée de pudique mémoire, dont le seigneur Van Helmont m'a jadis raconté la tragique



— "Sus !" dit le condamné en désignant le balcon de l'auberge.

histoire, n'était qu'une dévergondée auprès de la baronne. Elle eût été digne, à coup sûr, d'entrer dans le couvent des filles de Fécamp !

« Votre-saint-gris ! quelle vertu !

— Mais, fit observer Van Helmont, comment un pareil homme, ayant en sa puissance et à sa merci l'objet de son amour, n'a-t-il pas employé la violence pour assouvir sa criminelle passion ?

— J'avais un préservatif, dit Catherine, contre toute tentative de violence. Un petit poignard empoisonné, arraché par moi à la ceinture du brigand, me protégeait contre toute attaque.

— Bravo ! baronne, s'écria d'Herbaut ; vous êtes une véritable héroïne !

— Quant à mademoiselle Diane, ajouta Bernac, La Chesnaye va lui-même te répondre.

Le comte ouvrit encore le manuscrit qu'il avait refermé, et, posant son doigt sur un feuillet :

« Enlevant mademoiselle d'Aumont, lut-il à haute voix, je n'ai eu pour motif que vouloir conserver entre mes mains un otage et me prémunir ainsi, moi et mes complices, contre la rigueur de la justice. »

— Et, continua le comte, pressé de dire où se trouvait mademoiselle Diane, La Chesnaye a positivement refusé de parler. Aux menaces de la torture, il a répondu d'un ton fort calme que l'instant où le tortureur s'approcherait de lui serait l'arrêt de mort de la jeune fille.

« Il a ajouté que mademoiselle Diane était entre les mains de ses plus fidèles compagnons, qui veillaient étroitement sur elle, qu'aucun mal ne lui avait été fait et ne lui serait fait, qu'elle serait rendue à son père le jour même où lui, La Chesnaye, serait pendu, mais exécuté sans accompagnement de torture, que la détention ne cesserait qu'après la mort pure et simple du condamné.

En considération de M. d'Aumont, les juges se sont abstenus, et il en a été fait ainsi que l'a désiré La Chesnaye.

— Tiendra-t-il donc sa parole relativement à ma fille ? demanda le prévôt : le croyez-vous, monsieur le comte ?

— Je l'espère, mon digne ami.

— Et moi je ne le crois pas, dit brusquement Van Helmont. Et agissant comme il l'a fait, il n'a eu d'autre désir que celui de tromper encore la justice et d'éviter le juste châtiment de ses crimes en échappant à la torture.

« Les juges, influencés par un sentiment compréhensible, ont, il est vrai, cédé, lors du jugement, aux volontés du bandit ; mais ce matin même ils sont revenus sur leur décision, et la torture sera appliquée.

— La torture sera appliquée ? s'écria le comte de Bernac sans-pouvoir maîtriser un mouvement violent.

— Oui ! répondit froidement Van Helmont ; cela semble vous impressionner, monsieur le comte ?

— Non ; mais cela m'étonne, monsieur. Je croyais le jugement définitivement rendu, dit le comte en reprenant subitement tout son sang-froid.

— Il allait l'être lorsque la teneur en a été modifiée.

— Vous en êtes sûr ? s'écria le prévôt en proie à l'agitation la plus vive.

— Parfaitement sûr.

— Mais ma fille ! ma fille ! s'écria le pauvre père désolé. Si La Chesnaye a dit vrai, elle va mourir ! Elle va être immolée en représailles sanglantes...

— Ne craignez rien, monsieur le prévôt, poursuivit Van Hel-

mont tout en dardant son œil d'aigle sur le comte de Bernac ; ne craignez rien, tout a été calculé. Si La Chesnaye a dit vrai, si mademoiselle Diane existe encore et est aux mains des bandits, les douleurs arracheront l'avou de la vérité complète au condamné, et il indiquera l'endroit où est détenue la jeune fille.

« Si au contraire, la pauvre enfant est morte, ainsi que vous l'avez craint si longtemps, puisque vous portez même encore son deuil, il n'y aura pas de souffrances assez horribles pour la venger.

« Enfin, on prévendra La Chesnaye au moment du supplice que s'il refuse de révéler le secret que l'on exige, ses tortures augmenteront successivement jusqu'à l'instant où il parlera.

— Mais, s'écria encore le prévôt, ma fille ! ma pauvre enfant ! on la sacrifie dont s'il a dit vrai !...

— Nullement ! Personne au monde que trois juges, le prévôt de Rouen et moi, ne connaît cette résolution prise il y a une heure à peine. La Chesnaye l'ignore ; ses complices, par conséquent, ne sont instruits de rien.

« Au moment où le cortège s'avancera sur la place, un cordon d'archers fermera toutes les issues et veillera derrière chaque maison ; de la sorte personne ne pourra passer jusqu'à l'instant où l'avou sera arraché de la bouche du bandit.

« Le lieu connu, une escouade est préparée pour s'élançer, et votre fille, monsieur le prévôt, sera délivrée avant que l'on connaisse au dehors de la ville le sort subi par La Chesnaye.

— Parfaitement imaginé, dit le comte en faisant un effort pour sourire, tandis que Catherine s'essayait le front avec son mouchoir pour dérober sa pâleur.

Richard s'était levé brusquement.

— Si monseigneur le permet, dit-il vivement, son fidèle serviteur ira se joindre à l'instant à l'escorte préparée pour sauver mademoiselle Diane.

— Impossible ! dit Van Helmont en saisissant le bras du prévôt de Paris. Maintenant que j'ai révélé le secret de la justice, personne de nous ne peut quitter cette pièce ni communiquer avec le dehors...

— Reste ! dit le prévôt en s'adressant à Richard.

M. d'Aumont était d'une pâleur livide ; le malheureux père endurait toutes les angoisses du doute, de l'espérance et de l'attente. Épuisé, il se laissa tomber dans un fauteuil et étroitement sa tête entre ses mains crispées.

Dans quelques instant le sort de sa fille allait se décider, et il ne pouvait rien, rien qu'attendre passivement l'événement qui devait lui apporter la vie ou la mort.

— Parfaitement imaginé, reprit M. de Bernac ; mais qui diable a donné cette ingénieuse idée aux juges et au prévôt ?

— Un homme n'appartenant pas cependant à la magistrature...

— Et cet homme, c'est !...

— Moi ! répondit nettement Van Helmont.

— Vous ? fit de Bernac.

Les deux hommes échangeèrent un regard rapide mais chargé de flammes.

En ce moment les cris qui avaient annoncé aux argotiers l'arrivée du cortège éolâtèrent sur la place.

Tous se levèrent et s'approchèrent des fenêtres.

— Où donc et quand doit avoir lieu cette torture dont vous parlez ? demanda le comte d'une voix sourde et en arrêtant Van Helmont qui passait près de lui.

— A l'instant et sur cette roue, répondit le vieux savant en

désignant de la main l'instrument de supplice. De ce balcon, monsieur le comte, vous allez voir châtier comme il le mérite celui qui a osé emprunter un moment le noble nom des Bernao !

—Humbert est perdu ! murmura Catherine en s'appuyant sur le bras du comte.

—Oui, si les argotiers ne marchent pas ; Mercurius est avec eux !

Et, se retournant, il échangea un rapide coup d'œil avec Richard.

Grand et Van Helmont demeurèrent un moment seul dans le salon.

—E-tu toujours prêt ? demanda le savant ?

—Toujours ! répondit l'ex-archer de la prévôté de Rouen.

## VI

### LE CORTÈGE

La foule entassée sur la place du Marché venait de s'entre-ouvrir, et, par le passage laissé libre au milieu d'elle commençait à défilier le cortège.

Aux cris avait succédé un silence troublé seulement de temps à autre par de sourds murmures.

La populace avide voyait enfin l'instant du spectacle si impatientement attendu, et oubliait ses fatigues, ses désappointements et ses ennuis.

C'était précisément par la rue au coin de laquelle nous avons rencontré le petit groupe des argotiers, que s'avancait le lugubre défilé.

Les exempts à verges, vêtus de noir et portant à la main la baguette d'où ils tiraient leur nom et à l'aide de laquelle ils écartaient la foule, parurent en tête sur quatre de front et deux rangs de profondeur.

Aussitôt après eux venait un piquet d'archers de la prévôté précédant le lieutenant criminel et le lieutenant de robe courte, tous deux montés sur de bons chevaux normands et revêtus de leur grand costume.

Après les deux magistrats un second piquet d'archers, suivi par deux longues files de pénitents blancs psalmodiant le funèbre « De Profundis ».

Un Christ voilé s'avancait lentement porté par un moine, lequel marchait dans l'espace laissé libre entre les deux files de pénitents.

La foule s'agenouilla pieusement, joignant sa voix à celle des religieux.

Après les pénitents le cortège était interrompu par un vide ; puis on voyait l'exécuteur des hautes œuvres de la province, M. de Rouen, suivant l'expression consacrée, et qui, par le plus étrange usage, s'appliquait à la fois aux évêques et au bourreau.

L'exécuteur marchait quelques pas en avant de ses aides.

Le bourreau portait son costume rouge ; sa casaque était ornée d'une broderie qui présentait par devant une potence et par derrière un échelle.

A son aspect le peuple avait manifesté une sensation d'effroi, et chacun cependant se hissait sur son voisin pour mieux le voir.

La tête du cortège avait atteint le pilori, et le temps pris par les archers pour se ranger, par les pénitents pour s'établir au pied de l'instrument de supplice, avait amené un arrêt dans la marche.

Le bourreau, impassible, promenait autour de lui ses regards, qui, parfois, s'arrêtaient sur ses deux aides, dont l'un portait une longue corde enroulée sur l'épaule, et l'autre d'énormes pinces ou tenailles en fer.

Les hôtes de l'Auberge de la Girouette étaient tous groupés sur le balcon ; mais chacun d'eux offrait sur son visage l'impression différente produite sur son organisation morale par le spectacle auquel ils assistaient tous.

La Guiche, d'Hrbaut et les deux officiers de la prévôté s'accoudaient sur la barre d'appui, laissant errer leurs regards sur la place, et ne paraissaient que médiocrement occupés de la pendaison qui allait avoir lieu.

Van Helmont et Marc étaient à côté l'un de l'autre, et tournés de façon à ne perdre de vue aucun de leurs compagnons. Le savant, la lèvre légèrement retroussée, l'œil flamboyant, serrait avec force la main du jeune baron de Grandair.

—Ah ! lui dit-il à voix basse, le supplice va arracher à ce misérable l'aveu de la vérité, et enfin nous touchons le but !

—Le croyez-vous, mon ami ? répondit Marc en secouant la tête.

—J'en suis sûr.

—Et moi j'en doute.

—Pourquoi ?

—Parce que le comte paraît bien calme. Il y a quelque plan que nous ignorons et qui viendra détruire nos espérances, je le jurerais.

—Quel plan ? une délivrance du prisonnier ?

—Peut-être.

—La chose est impossible ! Songez-y donc, mon enfant, la bande de ce misérable est détruite ou à peu près !

—Mais la cour des Miracles, que nous croyions avec nous, menace de tourner contre nous.

—A cette heure elle doit nous trahir, dit Van Helmont, Je le sais ; aussi tout est-il combiné en conséquence. Les argotiers doivent être là à notre gauche, dans cette maison (et le savant désignait la maison où, effectivement, se trouvaient le grand cocher et ses sujets prêts à bondir au secours de La Chesnaye) ; mais, continue-t-il, les mesures les plus énergiques sont prises, et les forces dont dispose en ce moment la prévôté sont considérables.

—N'importe !... Cet homme est bien calme, je le répète ! Peut-être eussions-nous mieux fait de déolarer la vérité !

—La vérité ! Qui la connaît ? moi seul. Lorsque j'irai affirmer que La Chesnaye est un vieillard sexagénaire, qui me croira ? Lorsque j'ajouterai que cet homme, ce prétendu comte de Bernao est son fils, quelle preuve pourrai-je donner ? Aucun ! Quelle preuve ai-je moi-même ? Les révélations d'Aldah durant son sommeil et mes propres observations, il est vrai ; mais ces observations ne proviennent que de moi, elles n'appartiennent qu'à moi. Quand j'affirmerai et qu'ils nieront, qui devra-t-on croire ?

« Oh ! Reynold a su se faire une position inattaquable par nous. Le parlement de Paris, qui se reconnaît en lui le descendant des Bernao, ne brisera son arrêt que sur des témoignages évidents, palpables.

« La justice ne peut se tromper en France ; elle est infailible ! Au lieu de fuir, il a poussé la ruse jusqu'à se faire enlever de force à l'hôtel de don Pedro de Toïde, vous vous souvenez ?

« Un homme a été pris, qui s'avoue pour le capitaine »

Chesnaye. Des témoins le reconnaissent. Ces témoins sont faux, j'en suis sûr ; ce prétendu La Chesnaye joue un rôle dangereux, j'en suis certain ; mais quelle preuve, autre que ma conviction, ai-je de tout cela ?

« Avec quoi, sur quoi, comment attaquer cet homme, ce comte de Bernac ?

« La barrière dressée par le jugement du parlement est pour ainsi dire infranchissable, et il nous faut toutes nos forces réunies pour essayer de la détruire.

« Oh ! ce R-ybold est un vrai démon ! En attaquant la bande de La Chesnaye, nous avons délivré le faux comte et sa compagne. Donc ils étaient prisonniers du bandit. Ceci est incontestable pour tout autre que pour nous.

« Aujourd'hui il se plaint de la ressemblance qui existe entre lui et La Chesnaye ; il a raison aux yeux de tous. Il passe pour victime, lui le chef de la terrible association ; mais, encore une fois, quelle preuve donner pour soutenir notre accusation ?

—Vous avez raison ! fit Maro en soupirant.

—Comprenez bien, mon enfant, reprit Van Helmont, et que votre bouillante et généreuse ardeur se laisse contenir par mon expérience des choses et des hommes et par ma froide raison. Le secret qui concerne cet homme n'est connu jusqu'ici que de vous et de moi. Giraud le pressent sans être certain de rien.

« Pour révéler à la justice ce que nous avons à lui révéler, il faut des preuves données par ces bandits eux mêmes. Eh bien ! ces preuves nous allons les avoir, et les douleurs du supplice vont arracher au prisonnier l'aveu de la vérité.

« Croyez-vous donc que je ne sois pas dévoré autant que vous par l'impatience ! C'est votre nom que vous voulez reprendre, et moi c'est ma fille que je veux arracher aux mains de ces infâmes.

« Oh ! Aldah ! Aldah !... Est-elle vivante ? est-elle morte ?

—Elle vit ! elle vit ! Croyez-le, nous la délivrerons ! s'écria Maro en pressant les mains du sava. Vous avez raison, mon père, je saurai attendre !

En ce moment le cortège se remit en marche ; le tombereau dans lequel était lié le condamné fit son entrée sur la place.

Anseïtôt les cris interrompus retentirent avec une force nouvelle ; ce fut un éolat de tonnerre dont le roulement du s'entendre à une lieue à la ronde.

Giraud et Richard s'étaient précipités en avant, dardant ardemment leurs prunelles sur le supplicié qui s'avangait lentement au milieu de la foule ; mais chacun de ces regards exprimait un sentiment contraire.

Oh ! Giraud, c'était la colère, le désir de la vengeance qui se lisaient clairement sur sa physionomie expressive :

—Jeanne ! murmura-t-il, et il fit un mouvement brusque vers Catherine.

Mais Van Helmont, qui le guettait, le saisit par le bras et le cloua sur place :

—Souviens-toi de ton serment ! murmura-t-il. Patience !

Giraud baissa la tête et étreignit la grille du balcon de ses doigts crispés.

En voyant La Chesnaye, le visage de Richard s'était empourpré ; sa bouche s'était entr'ouverte comme pour laisser échapper un cri, et, ramassé sur lui-même, il paraissait prêt à bondir en avant par-dessus la barre d'appui.

Le comte de Bernac lui fit un signe imperceptible pour tout autre que pour le sergent de la prévôté.

Le jeune gentilhomme et sa jolie compagne semblaient maintenant aussi calmes, aussi insouciantes, que s'ils eussent assisté à un spectacle ordinaire.

La curiosité seule se manifestait par quelque sourde exclamation ou par quelque geste expressif.

Quant à M. d'Aumont, quant au malheureux père de la pauvre Diane, la vie semblait près de l'abandonner.

Pâle, défait, se soutenant à peine, il donnait tous les témoignages de l'anxiété la plus terrible...

—Diane !... ma fille !... murmurait-il par instants... Oh ! cet homme sait où elle est, lui !... oh ! s'il voulait parler... toute ma fortune... tout ce que je possède, je le lui donnerais pour savoir où trouver mon enfant...

Tout à coup, à l'instant où le tombereau passait sous le balcon, les fenêtres d'une maison située sur le côté droit de la place s'ouvrirent brusquement, et un nouveau rang de spectateurs se pressa aux ouvertures libres.

Le comte et Catherine, dont cette maison paraissait provoquer l'attention la plus vive, poussèrent à la fois un léger soupir de satisfaction et échangèrent un regard rapide, regard qui se reporta plus rapidement encore sur le condamné !

Celui-ci, la tête haute, le corps revêtu du costume traditionnel attribué à La Chesnaye, paraissait passer en revue les spectateurs groupés sur le balcon de l'auberge.

Une pâleur assez vive régnait sur son front, pâleur qu'augmentait encore le contraste de la barbe noire et des cheveux foncés avec la peau mate et légèrement olivâtre.

Catherine tenait son mouchoir dans la main gauche et avait le bras pendant le long de la jupe de sa robe.

À l'instant où les yeux du condamné rencontrèrent les siens, elle passa ce mouchoir dans sa main droite et s'esuya doucement le visage.

Un sourire erra sur les lèvres de La Chesnaye.

Le tombereau approchait du pilori.

—Comte, dit brusquement le prévôt de Paris, qui s'était approché de Bernac, vous m'avez juré que vous n'aviez pas vu ma fille durant votre captivité, que vous ignoriez où Diane avait été conduite ?

—Oui, répondit M. de Bernac.

—Eh bien ! jurez-le-moi encore !

—Je vous le jure, mon cher ami ! Depuis l'instant où j'ai été enlevé de l'hôtel d'Espagne avec mademoiselle Diane, où, après avoir lutté en vain, j'ai été terrassé, vaincu, bâillonné et attaché, je me suis trouvé séparé de votre fille, de ma belle et douce fiancée ! Depuis ce moment je ne l'ai jamais revue, et je n'ai pu avoir de La Chesnaye ou de ses hommes aucun renseignement sur elle.

« Prières, menaces, promesses éblouissantes, rien n'a pu me servir.

« La seule chose que j'aie pu apprendre, c'est qu'elle vivait encore, et mon seul espoir est qu'elle nous soit bientôt rendue.

M. d'Aumont poussa un soupir équivalent au râle d'un mourant.

—C'est bien ! c'est bien ! murmura-t-il comme un homme qui n'a pas entière conscience de ses paroles. Alors, il faut que cela soit... le supplice... la douleur le fera parler... Oh ! je voudrais être le bourreau pour mieux et plus vite entendre ces révélations.

—Les argotiers marcheront ! dit vivement Catherine à l'oreille de Bernac.

—Oui, répondit celui-ci, mais je ne croyais pas la prévôté si forte !

—Le nombre des archers t'inquiète ?

—Oui, si Caméléon n'a pu réussir...

—Et s'il n'avait pas réussi ?

—Humbert subirait la torture !

Le tombereau venait de s'arrêter au pied du pilori.

Sur la plate forme de l'instrument de supplice se dressaient déjà le bourreau et ses aides.

## VII

### LE PILORI

Le supplice de la roue dont La Chesnaye était menacé était l'un des plus douloureux moyens employés par le bourreau pour faire passer un homme de vie à trépas.

C'était sous François I<sup>er</sup> que ce genre de torture avait été importé d'Allemagne.

En décrivant le pilori de Fécamp, nous avons parlé de la roue existant au centre du monument et du mécanisme qui la mettait en mouvement.

Avant de placer le condamné sur cette roue, on l'attachait, les jambes écartées et les bras étendus sur deux morceaux de bois fixes, disposés en croix de Saint-André et taillés de manière à ce que chaque membre portât sur un espace vide.

Le condamné une fois « préparé » (c'était l'expression), le bourreau lui brisait à coup de barre de fer, les bras, les avant-bras, les cuisses, les jambes et la poitrine.

Alors, on retirait le malheureux et on le liait sur la roue qui devenait l'élément principal du supplice, la croix de Saint-André n'en étant pour ainsi dire que le préparatif.

On ramenait les jambes et les bras brisés derrière le dos, et on tournait la face du supplicié vers le ciel, afin qu'il expirât en cet état.

Souvent par un « retentum » (mot latin employé dans la pratique judiciaire pour exprimer ce qui était tenu secret par le juge, « retentum in mente iudicis », ce qu'il n'exprimait pas dans son arrêt), souvent par un retentum, disons-nous, le condamné voyait tout à coup, soit amoindrir la durée de son supplice par un étranglement ordonné au premier, au second ou au troisième tour, soit au contraire en augmenter la longueur par quelque addition de torture.

D'après ce qu'avait dit Van Helmont, il devait y avoir dans le supplice de La Chesnaye un retentum ayant pour but de rendre plus horribles les douleurs déjà subies.

Le tombereau s'était donc arrêté devant le pilori, et le condamné avait mis à terre ses pieds nus.

Tout était prêt ; le bourreau, une main appuyée sur la roue, attendait. Ses aides se tenaient près de lui.

Le lieutenant criminel et le lieutenant de robe courte avaient pris place à l'arrière de la plate forme.

Les archers formaient le cercle autour du pilori et les pénitents enfermés dans ce cercle psalmodiaient, avec un lugubre nazillement, les versets du chant funèbre.

La foule, impressionnée au plus haut point, s'était tue, et un profond silence régna sur cette place tout à l'heure si fébrilement agitée.

La Chesnaye gravit lestement les marches qui le séparaient

de la plate forme. Deux confesseurs l'accompagnaient en l'exhortant.

Un huissier de la prévôté s'avança, tenant à la main un volumineux cahier, et fit signe de la main qu'il allait parler.

Alors, au milieu de l'attention générale, l'officier de justice commença la lecture de l'arrêt du tribunal de Fécamp, qui condamnait à la peine de mort par la pendaison, le brigand, traître et mécréant La Chesnaye, dûment convaincu des crimes à lui reprochés.

Puis, passant au fameux « retentum », l'huissier ajouta que, vu son impiété et son endurcissement dans la voie criminelle, le dit La Chesnaye serait roué en place publique avant d'être pendu, et que deux greffiers nommés et proposés à cet effet seraient tenus de prendre acte de tous les aveux du condamné, afin d'arriver à la découverte de tous ceux de sa bande non encore placés entre les mains de la justice.

Un double hurra secueillit cette lecture.

La foule ne s'attendait qu'à un acte de drame, elle allait en avoir deux, elle ne s'était dérangée que pour assister à une pendaison, et voici que, du même coup, elle allait avoir un accroissement de plaisir.

La roue et la potence allaient successivement fonctionner.

Les argotiers, eux aussi, avaient entendu cet arrêt dans toute sa teneur, et ils s'étaient regardés mutuellement avec une stupéfaction croissante.

Il faut dire qu'aucun des enfants de la cour des Miracles ne s'était attendu au déploiement de forces que la prévôté avait jugé à propos de faire.

Bien plus, soit hasard, soit préméditation, les exempts, armés jusqu'aux dents, s'étaient massés précisément entre le pilori et la maison d'où étaient prêts à s'élaner les sujets du grand coëtre.

—Ventre de Satan ! murmura Talbot le Bossu à l'oreille de son chef, on dirait que ces argousins ont deviné nos projets. Vois comme ils nous font face. Ils se tiennent là sur quatre rangs et sont dix fois plus nombreux que nous.

—Silence ! fit le grand coëtre, si l'affaire commence à te déplaire, n'en dégoûte pas les autres !

—Cornes et tonnerre ! les camarades voient la chose tout comme moi !

—Bah ! les exempts seront surpris.

—Croyez vous ? Nombriil de Balzébuth ! ils me font l'effet de se tenir sur leurs gardes ? que la petite Flambe devienne argousino, si nous n'avons pas été trahis !

—Effet du hasard, mon fils ! Ces exempts ne s'attendent pas à notre intervention.

—Que l'enfer t'écoute, grand coëtre ! En attendant, gare aux premiers qui s'élançeront.

—Eh bien ! mets-toi en arrière, mon enfant !

—Bai et bien ce que je ferai. Tripes et boyaux ! La belle figure à faire un bout de la halberde d'un exempt !

« En attendant, le signal est donc changé ? La corde passera après la roue, et lorsque le bourreau touchera le chanvre, La Chesnaye ne sera plus bon à délivrer.

Le grand coëtre secoua la tête. Lui-même ne savait trop que répondre à l'observation de Talbot.

Cette disposition des exempts n'avait pas non plus échappé à M. de Bernac.

En voyant le mouvement opéré par la compagnie, ses sourcils s'étaient contractés, et il s'était tourné brusquement vers Van Helmont.

Celui-ci le regarda fixement.

Encore une fois, le feu de leurs prunelles se croisa dans l'air, mais ni l'un ni l'autre ne dit un mot, ni ne fit un geste décevant de qui se passait dans leur esprit.

En ce moment, le bourreau et ses aides préparaient la croix de Saint-André.

La Chesnaye, placé entre ses deux confesseurs, paraissait écouter leurs exhortations.

Le comte de Bernac s'appuya négligemment sur le balcon, de façon à masquer Catherine, et fouillant de sa main gauche dans la poche de son pourpoint, il en tira un papier qu'il glissa prestement entre les doigts de sa gracieuse compagne.

Celle-ci prit le billet étroitement plié et le cacha immédiatement de son mouchoir.

Le comte regardait au-dessous de lui.

— Va ! fit-il vivement.

La baronne se pencha en avant.

— Mon mouchoir ! s'écria-t-elle.

Le léger tissu s'était échappé de la main mignonne qui le retenait et venait de tomber sur la place.

Van Helmont se précipita vers la jeune femme.

— Ce n'est ri ñ, cher maître ! fit M. de Bernac en arrêtant le savant.

« La baronne eu peur en voyant La Chesnaye s'approcher de la roue, et elle a laissé tomber son mouchoir ; mais tenez ! voici un maudit qui le ramasse et qui va nous le renvoyer.

Ce petit incident était tellement simple, tellement naturel, que personne n'y avait fait attention.

Seul, sans doute, Van Helmont voyait dans cet événement tout autre chose que ce qui paraissait y être réellement, car les yeux animés, le visage empourpré, il foudroya le comte de son regard étincelant.

— Oh ! fit-il à voix basse et en serrant les dents. Malheur à toi, bandit ! je te briserai !

— Bah ! fit le comte d'une voix ironique. Se peut-il, mon cher maître, que vous soyez encore sous le coup de cette fatale ressemblance, et qu'en parlant au comte de Bernac, vous croyiez parler à l'infâme La Chesnaye !

« Je vous pardonne cette fois votre erreur, seigneur Van Helmont, mais je vous en conjure, veuillez réfléchir à l'avenir avant de faire une telle confusion...

« Puis, ajouta Reynold en baissant la voix, vous devriez être plus prudent et ne pas vous montrer si ardent, contre La Chesnaye. Vous oubliez peut-être qu'il possède un terrible moyen d'action contre vous, un parçil baudit est capable de tout ; or, la pauvre Aldah est en son pouvoir.

« Sa vie répond de vous, Van Helmont. Courbez donc la tête, je vous y engage dans votre propre intérêt !

« Aldah aurait peut-être deux tortures pour une seule subie par La Chesnaye ! Aldah et Diane sont entre les mains de cet homme ou entre celles des siens ; or, il pourrait se faire que s'il subissait réellement la torture, on se vengeât sur celles qui servent d'otages !

Et, reprenant à haute voix :

— Mille grâces, cher maître, continua le jeune seigneur ; la baronne vous remercie de vos excellents soins. Mais regardez donc le condamné !... Savez-vous bien que ce diable fait une contenance héroïque ! En vérité, Dieu ! s'il n'avait pas l'audace de me ressembler autant, je m'intéresserais à lui. J'aime la bravoure ! Et vous, baronne !

— Le fait est que ce La Chesnaye montre un courage étonnant ! répondit Catherine.

— Ma fille !... ma fille ! balbutia le prévôt. Si ce supplice était son arrêt de mort !

— Ce serait la faute des juges et du seigneur Van Helmont, répondit Bernac ; mais espérons que le Ciel sera pour nous !

La voix du comte de Bernac fut couverte par le son des trompettes : La Chesnaye venait d'être saisi par le bourreau. Le supplice commençait ; le condamné allait être couché sur la croix de Saint-André.

La Guiche, d'Herbaut, Marc, Giraud, Richard, dominés par le terrible spectacle qui allait avoir lieu, n'avaient d'yeux que pour le pilori...

Le prévôt, plus pâle, et les traits plus décomposés encore, se tenait cramponné au balcon ; Van Helmont, le front penché et la main droite enfouie sous ses vêtements, déchirait de ses ongles les chairs de sa poitrine... Le savant comprenait son impuissance.

Bernac et Catherine causaient avec une insouciance affectée... La foule attendait, muette et attentive...

Les argotiers hésitaient... les xempts et les archers faisaient bonne veille.

Sur un signe du bourreau, ses deux aides saisirent le condamné et l'enlevèrent.

A ce moment, un cri effroyable, un rugissement de terreur suivi aussitôt d'un double rugissement plus effrayant encore, éclatèrent à gauche de la place.

La foule se rua épouvantée ; un tumulte indescriptible bouleversa la place, et les fiocs du peuple vinrent se brier sur les façades des maisons...

Un espace vide demeura au milieu de ces vagues humaines, comme un flot sous-marin surgissant tout à coup au sein d'une tempête... Dans cet espace vide un tigre gigantesque et un lion furieux tenaient sous leurs griffes trois cadavres ensanglantés.

D'où venaient de tomber ces animaux féroces ? Par quelle issue s'étaient-ils subitement élançés ? Personne n'aurait pu le dire ; mais la foule affolée, terrifiée, foudroyée, céda à la terreur et se précipitait pour fuir le danger.

C'était un pêle-mêle épouvantable... On ne marchait plus sur le terrain de la place, on marchait sur un pavé de corps étendus.

Les cris de douleur, d'effroi, de rage s'élevaient en clameurs insensées.

— A moi, El Kebir ! à moi, Bacchus ! hurla tout à coup La Chesnaye en échappant aux mains du bourreau stupéfait.

Le lion et le tigre poussèrent un double rugissement, plus épouvantable encore que le premier, et se précipitèrent vers le pilori, laissant derrière eux un sentier sanglant et parsemé de cadavres et de blessés.

En un seul bond les deux animaux eurent atteint la plateforme, et là, s'arrêtant subitement sur un geste impératif du condamné, se roulèrent à ses pieds.

— Sus ! en avant la petite Flambe ! hurla le grand coëbre en sautant par la fenêtre.

Les argotiers, électrisés, le suivirent.

— La Chesnaye ! La Chesnaye !... vociféra en même temps une voix partie de l'autre côté de la place.

Et une seconde troupe d'hommes bondit vers les archers.

Alors ce fut quelque chose d'affreux, d'indescriptible, d'horrible dont rien ne pourrait donner une idée. Plume et pinceau sont trop pauvres pour retracer un parçil tableau.

La place ressemblait à un champ de carnage, au préau d'un<sup>e</sup> maison de fous furieux, à un cercle de l'enfer, à un chaos fantastique, étrange, infini.

Hommes, femmes, enfants, vieillards, se heurtaient se poussaient, s'écrasaient, se foulaient, se ruant vers toutes les issues.

Les exempts, les archers attaqués de toutes parts, rendaient coups pour coups, tombaient, criaient, tuaient, s'efforçaient de s'ouvrir un passage.

Les pénitents, glacés d'effroi, avaient cessé leurs chants, et, embarrassés dans leurs longues robes, devaient les premières victimes de la terreur générale.

Bourreau, aides, huissiers, lieutenant criminel, lieutenant de robe courte, avaient été précipités dans la masse, les uns attelés par le tigre ou le lion, les autres obéissant au sentiment de la conservation.

C'était une mêlée dont l'aspect stupéfiant fascinait les spectateurs placés aux fenêtres.

Tout cela, cependant, s'était passé dans l'espace de quelques secondes.

Tout à coup le comte de Broussac, poussant un cri, leva le bras gauche, et, entourant la taille ronde et flexible de Catherine, enleva la jeune femme et se jeta avec elle dans l'intérieur de l'auberge.

A ce cri, à ce geste, inaperçu et inentendu de tous, le condamné répondit par un autre cri, et, s'élançant d'un même coup les deux bêtes féroces qu'il avait saisies par la peau du cou :

—Sus ! dit-il en désignant le balcon de l'auberge.

Le lion et le tigre bondirent, traversèrent la foule en touchant terre une seule fois, et d'un second bond furent au balcon désigné.

La Guiche, d'Herbaut, Giraud, Richard, M. d'Aumont se précipitèrent en arrière : ils n'avaient plus le temps de fuir...

Soul, Maro, s'était élancé en avant.

Richard, en sa qualité de sergent, tenait à la main sa hallebarde ; Maro saisit l'arme, l'arracha par une secousse violente, et, mettant en pratique son ancienne manière de combattre dans le désert, il croisa le fer menaçant en face du tigre.

Ce mouvement fut accompli avec une rapidité et une précision telles, que la bête féroce, lancée dans l'espace, retomba sur la hallebarde dont le manche vola en éclats, mais dans la pointe aiguë de laquelle le tigre s'enferma par suite de l'élan donné à son bond furieux.

Maro s'était élancé de côté : le jeune baron avait disparu pour faire place à l'Arabe.

La physionomie illuminée d'audace, d'énergie, de courage, la bouche ouverte pour livrer passage à un cri rauque, Maro tira son épée, enjamba le balcon et tomba sur la place, courant sus aux argotiers et aux autres assaillants.

Le lion s'était arrêté sur le rebord du balcon, le corps replié sur ses jambes de derrière, sa queue battant ses flancs agités, sa gueule béante, son œil ensanglanté.

Tous ceux qui étaient là étaient braves, cependant ; mais tous, hormis un seul, demeuraient fascinés par leur terrible adversaire.

El Kabir semblait choisir sa victime : il parcourait le balcon d'un regard effrayant. Enfin, son choix fait, il allait s'élançer, lorsque Van Helmont se plaça résolument face à face avec la bête sauvage.

Le savant était sublime : plus beau peut-être que maître Eudes lorsque nous l'avons vu en présence du tigre royal dans

le laboratoire d'Humbert, à la maison de la rue des Vieilles-Étuves.

Van Helmont, la prunelle immobile et enfouant son regard dans l'œil du lion, Van Helmont étendit en avant sa main droite avec un geste d'une domination extraordinaire.

El Kabir parut hésiter : Van Helmont fit un pas vers lui, l'animal détendit ses nerfs contractés et s'allongea sur les dalles du balcon.

—Au baron ! dit le savant en désignant du geste l'endroit de la place où venait de disparaître Maro, et en s'adressant à ses compagnons non encore revenus de leur stupeur : vous n'avez plus rien à craindre !

Ces paroles tirèrent bruyamment La Guiche, d'Herbaut, M. d'Aumont et Giraud de l'épouvante de prostration morale dans laquelle ils étaient plongés.

D'un même élan ils mirent l'épée à la main et s'élançèrent à leur tour... Richard leur suivit.

Quant à Broussac et à Catherine ils avaient disparu.

## VIII

### LE PROJET DE GIRAUD

Deux heures après les événements que nous venons de rapporter, la place du marché de Fécamp offrait le spectacle le plus tristement émuvant.

Partout du sang, des cadavres, des armes brisées, ou vêtements en lambeaux... puis, au milieu de cet effrayant dédale, quelques hommes cherchant parmi les cadavres une épouse, une fille, une mère, quelques femmes en quête d'un parent, d'un ami, d'un fils ; la déolation était sur toutes ces figures bouleversées.

Les fenêtres, naguère encombrées de têtes curieuses, étaient vides.

Le pilori était désert.

Dans l'une des chambres du premier étage de l'auberge de la Gronette, trois hommes étaient assis, causant à mi-voix. Ces trois hommes étaient Van Helmont, Maro et Giraud, tous trois maculés de taches de sang, tous trois à peine remis du combat qui venait d'avoir lieu et auquel les deux derniers avaient pris en vain une part des plus actives.

—Mon plan était sage, cependant, disait le savant personnage, et il a fallu toute la puissance infernale de ces maudits pour le renverser.

Tout est pour eux ! Ils emploient tout ! ils profitent de tout. Oh ! ce La Chesnaye et son fils sont les génies du mal !

—Ainsi, fit Giraud après un instant de silence, ils sont deux ?

—Oui, dit Van Helmont. Je viens de vous confier ce secret dont vous devez reconnaître l'importance ; mais vous avez, au péril de vos jours, sauvé la vie à Maro, il y a peine une heure, et désormais je vous tiens pour digne de partager notre entreprise.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.



## VARIÉTÉS

Un Anglais regarda trop attentivement le cadran de l'hôtel de ville, à Paris.

Un filou lui enlève sa montre.

Le fils de John Bull va faire sa déposition chez le commissaire de police en ces termes, et avec un accent que je n'imitai pas :

— Pendant que je regardai " le gresso quelle heure il est, " un voleur me prendra " mon petite quelle heure est-il. "

\* \* \*

Mot de la fin.

Champoireau vient de perdre sa femme. Il est inconsolable. Après l'inhumation, il rentre chez lui et se laisse tristement tomber dans un fauteuil.

Sa bonne entre tout doucement :

— Monsieur, que dois je faire pour dîner ?

Champoireau, entre ses larmes :

— Puisque je suis en deuil, faites des « orôpes » !

\* \* \*

James Rousseau avait des mots charmants.

Il écrivit un jour dans la « Gazette des Tribunaux » :

" Le condamné à mort Noiroi faisait mine de feuilleter la Bible, quand le vénérable abbé de la prison entra dans son cachot :

— Quel passage cherchez vous ? lui dit avec bonté l'ecclésiastique.

— Monsieur le curé, répondit le condamné, je cherche un passage... " pour me sauver. "

\* \* \*

Philippe V, d'Espagne, passait, en 1707, par Monthery, village près de Paris.

Le curé, suivi d'un grand nombre d'habitants, se présenta devant lui pour lui offrir les hommages de la contrée.

— Sire, commençait-il à dire, les longues harangues sont incommodes, et les harangueurs, ennuyeux ; aussi je me contenterai de vous chanter :

Tous les bourgeois de Chartres et ceux de Monthery,

Où tu frot grande joie en vous voyant toi.

P. tu fils de Louis, que Dieu t'as accompagné,

Et qu'un prince si bon,

Bon, bon,

Cent ans et par delà,

Là, là,

Règne dedans l'Espagne.

Le monarque, enchanté du zèle de ce pieux chanteur, lui dit :

— " Bis ! " si cela ne vous fatigue pas.

Le pasteur obéit, et répète son couplet avec plus de verve et de gaieté.

Le roi lui fit donner dix louis pour les pauvres.

Celui-ci les ayant reçus, dit au prince avec un aimable sourire :

— " Bis ! " Monseigneur, " bis ! " si cela ne vous fatigue pas à votre tour.

Le roi trouva le mot plaisant et ordonna de doubler la somme immédiatement.

## NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE — Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strongsey ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duc de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE — La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

— Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix qui coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00, six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré au domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,  
Boulevard 1923,  
475 Rue Craig, Montréal.